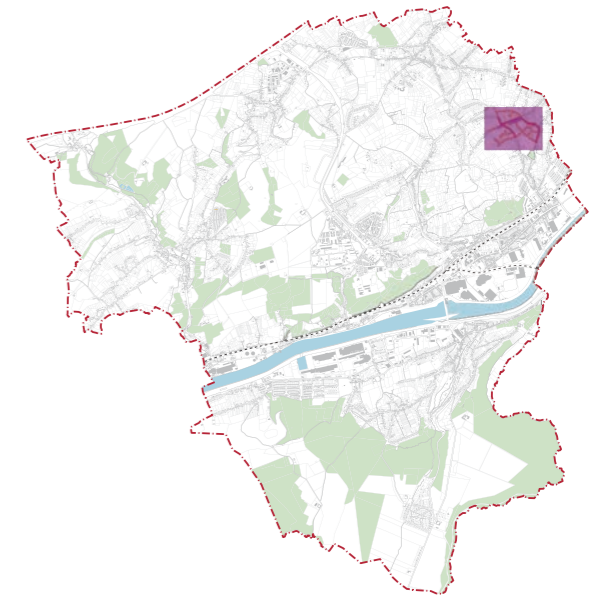


## A. LA VISION PROCHE

## 1. LES ENTITES

ANALYSE : *PROFONDVAL*

**DESCRIPTION URBANISTIQUE** : L'entité de Profondval est située à mi-versant, entre la vallée de la Meuse au sud et la ligne de crête marquant la limite nord de la commune. Une topographie accidentée est la conséquence de cette position particulière, même si le centre du noyau s'est installé sur un replat, transversalement à la pente. L'entité surplombe Flémalle-Grande, avec qui elle est historiquement liée (Profondval était un hameau de celle-ci).

Le paysage est marqué par le passé minier des lieux : de nombreux pans boisés d'anciens terrils encadrent l'entité.

Le noyau villageois s'est développé au croisement de plusieurs voies de liaison importantes : la rue des Priesses permettant de connecter l'entité à Mons-lez-Liège et Souxhon, la rue de la Fontaine qui descend vers Flémalle-Grande et la vallée et la rue de Flémalle-Grande montant de cette dernière.

Le tissu bâti est relativement dense même s'il devient plus clairsemé vers les zones rurales au nord et à l'ouest.

La fonction résidentielle est prédominante bien que quelques commerces, services et établissements horeca se soient installés au centre de l'entité (autour de la place des Martyrs).

**USAGES NOCTURNES** : Les activités nocturnes sont principalement liées aux commerces et établissements horeca décrits ci-dessus. L'école Jean-Marie Léonard et la crèche Les «Minipouss» drainent également une partie de cette activité.

**VITESSE MOYENNE DE CIRCULATION** : L'axe rue des Priesses/rue de la Fontaine est le plus emprunté de l'entité, tout comme la rue de Flémalle-Grande. Des axes secondaires tels que les rues du Fossé ou de la Houillère permettent de traverser l'entité tandis que les rues Profondval ou L. Pasteur permettent d'y entrer. De nombreuses ruelles à circulation limitée ou piétonnes parcourent les intérieurs d'îlots.



## A. LA VISION PROCHE

## 1. LES ENTITES

ANALYSE : *PROFONDVAL*

## TYPOLOGIE DU BÂTI :

Au centre de l'entité, le bâti est relativement dense car composé principalement de **maisons mitoyennes de type rez+1 à rez+2**, implantées à **front de voirie ou en léger retrait**. A certains endroits néanmoins, le bâti est plus rural, isolé et en retrait par rapport à la voirie, alternant avec des parcelles non bâties comme des jardins privés entourés de haies.

Deux ensembles homogènes se distinguent du reste du bâti : celui situé le long des allée Verte et allée S. Allende et celui situé rues F. Terwagne, L. de Brouckère et M. Michel. Les deux sont caractérisés par des **maisons groupées de type rez+1** installées en **retrait par rapport à la voirie** (jardinnet). Le premier présente des façades en **brique peinte en blanc** et le second des façades en **béton ou brique**, dans des tons beige à ocre.





**L'ECLAIRAGE PUBLIC :**

**TONALITES** : Présence de sodium haute pression (NaHP) pour les voiries principales (rue des Priesses, de la Fontaine, de Flémalle-Grande)

Présence de sodium basse pression (NaLP) pour l'ensemble des voiries restantes.

Remarque : Manque d'éclairage public au niveau de la place arborée J. Wauters.



Carte des tonalités



Ambiances nocturnes



Carte des implantations



Exemple d'appareils de type «fonctionnel haut sur mât» et «en console»